

BIOCHAR

Amendement organique du sol

Augmente la productivité des sols et stocke le carbone

Produit obtenu par la pyrolyse de matières organiques végétales d'origine belge - Utilisable en Agriculture Biologique

Caractéristiques

- Structure, aère le sol et réduit la compaction
- Améliore la rétention et la régulation de l'eau
- Augmente la disponibilité des nutriments
- Réduit le lessivage des nutriments et de l'azote
- Accroît la capacité d'accueil des microorganismes et dynamise leur activité
- Augmente le pH - Valeur neutralisante
- Amplifie l'action des fertilisants traditionnels organiques ou minéraux
- Stocke le carbone dans le sol pour plusieurs centaines d'années

Ces actions conjuguées sont bénéfiques à la santé du sol, aux microorganismes qui s'y développent et à la croissance des plantes

Description technique

- > 45 % de matière sèche
- > 75 % de carbone organique sur matière sèche
- H/C : 0,38
- pH > 8 - Valeur neutralisante
- Brut (90 % < 30 mm) / Moulu (90 % < 3 mm)

Mode et précautions d'emploi

Dose recommandée de 1L/m²

Enrichir préalablement le biochar en nutriments et/ou microorganismes (5 à 10 % de biochar en mélange avec du compost, de la terre végétale, du terreau ou du lisier ; 2 % de biochar en mélange avec du fumier)
Incorporer le biochar enrichi dans les premiers centimètres du sol

Respecter le dosage, porter des gants et humidifier le biochar afin d'éviter la formation de poussières

Conserver dans un endroit sec, à l'abri de la chaleur et de la lumière

Utilisations


- Potager et jardinage domestique
- Agriculture - Horticulture - Vignoble
- Aménagement paysager
- Pépinière forestière
- Golf et gazon de sports



Commandez en ligne via :

 www.prisedeterre.be

 info@prisedeterre.be

 +32 (0)496 77 35 65

Détenteur de la dérogation EM340.3 : ETICWOOD SRL, 204/01 Avenue de Tervueren - 1150 Bruxelles (Belgique)